

Séance du 10 Février 2015

L'an deux mil quinze, le dix février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur DODELIN François, Maire.

Étaient présents : M. GUILBERT Alain, M. DELAFOSSE René, M. FORSCHLÉ Jean-Pierre, M. FOSSE Michel, M. BÉNARD Éric, M. AUDIGER Serge, M. LETELLIER Gérard, M. DAVID Michel, M. LECLERCQ Guillaume et Mme SANSON Sophia.

Secrétaire de Séance : M. DELAFOSSE René

Approbation du compte-rendu du 19 décembre 2014 :

Le compte-rendu de la séance du 19 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité des voix.

Délibération pour autoriser l'ordonnateur à engager en 2015 les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses de 2014.

Le maire propose au conseil municipal de prendre une délibération pour autoriser l'ordonnateur à engager en 2015 les dépenses d'investissements à hauteur de 25 % des dépenses de 2014 afin de pouvoir régler des factures d'investissements non prévues dans les restes à réaliser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la demande à l'unanimité des voix.

Délibération pour la fiscalisation des ordures ménagères :

Le maire propose au conseil municipal de fiscaliser comme les années précédentes la contribution pour les ordures ménagères.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la demande à l'unanimité des voix.

Délibération pour la fiscalisation de la participation aux divers syndicats :

Pour ne pas alourdir le montant des impôts locaux, le Maire propose de ne pas fiscaliser les autres participations aux divers syndicats (sauf pour les ordures ménagères).

Le montant de ces participations sera inscrit au budget 2015 au compte 6554 - Contribution aux organismes de groupe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est pour à l'unanimité des voix.

Questions Diverses :

Les tableaux concernant les tours de garde pour les élections des 22 et 29 mars 2015 ont été effectués.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la lame de déneigement a été achetée.

Monsieur le Maire donne des informations au conseil municipal concernant la marnière. Pour sécuriser le secteur vis-à-vis des habitations, 6 sondages vont être refaits par la société For&Tec pour trouver la galerie. Le devis s'élève à 3570 € H.T soit 4284 € T.T.C.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion a eu lieu avec l'inspecteur académique et les maires d'Émanville et de Sainte-Austreberthe concernant l'école de Goupillières et l'éventuelle ouverture d'une classe maternelle. Il informe le conseil municipal qu'il n'y aura pas d'ouverture de classe maternelle et il est projeté un regroupement éventuel.

Monsieur le Maire remet aux membres du conseil municipal, le PADD concernant la modification du PLU pour qu'il soit étudié pour une prochaine réunion.

Monsieur DELAFOSSE René informe les membres du conseil municipal que les olympiades organisées par la communauté de commune Caux-Austreberthe auront lieu le 20 Juin 2015, de 10h30 à 12h et de 13h30 à 15h30.

Monsieur DELAFOSSE René informe les membres du conseil municipal que la communauté de commune va embaucher un maître nageur à la piscine.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de la Renardière sont terminés et que ceux de la côte des Monts se terminent.

Madame SANSON Sophia informe Monsieur le Maire que certaines personnes se plaignent des trous sur la route de la chapelle.

La séance est levée à 19h00